

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 7 août 2017 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Est absente : M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 35 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2017-08-121 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Paul Rheault, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2017-08-122 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 3 juillet 2017;

Considérant que la secrétaire-trésorière précise que le total des comptes à payer qui y était inscrit aurait dû être de 42 410,54 \$ à la place 42 333,66 \$;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, de modifier le procès-verbal en ce sens et de l'approuver, avec dispense de lecture.

2017-08-123 Demande de dérogation mineure de Normand Gaudreault - 4531 route 155

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Normand Gaudreault auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir l'approbation de régulariser l'implantation d'un bâtiment complémentaire à 7,11 mètres de la ligne avant du terrain, alors que l'article 46 du règlement de zonage 6-90 de la municipalité de Trois-Rives, en vigueur lors de sa demande de permis en 2010, exigeait 7.6.mètres;

Considérant que la distance dérogatoire est minime et que l'acquiescement à cette requête ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives permette la dérogation demandée.

2017-08-124 **Demande du Club Quad Mékinac (2011) inc.**

Considérant la demande du Club Quad Mékinac (2011) inc. visant à obtenir de la municipalité une commandite qui apparaîtrait sur leur carte routière annuelle;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Rheault, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal acquiesce à cette demande, en achetant un espace publicitaire au montant de 150 \$.

2017-08-125 **Demande de la Classique internationale de canots de la Mauricie**

Considérant que la Classique internationale de canots de la Mauricie offre à la municipalité un échange de services qui consiste, entre autres, en une participation financière de 1500 \$ de la part de la municipalité et en une visibilité de cette dernière sur la plupart des outils de promotion créés par la Classique.

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte la participation financière demandée.

2017-08-126 **Demande au ministère des Transports – Élagage sur la route 155**

Considérant qu'à la hauteur du kilomètre 30 de la route 155, la végétation nuit à la visibilité des automobilistes qui circulent en direction sud;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande au ministère des Transports de procéder à des travaux d'élagage dans ce secteur, pour une sécurité accrue des usagers de cette route.

2017-08-127 **Remerciement à monsieur Sylvio Béland**

Considérant que monsieur Sylvio Béland a fourni gratuitement du gravier pour l'amélioration du chemin du Lac-aux-Sleighs cet été;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fasse part à monsieur Béland qu'il a grandement apprécié sa générosité.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Vicky Lizotte, directrice au Service de l'information financière et du financement au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), qui a constaté que le comptable a émis une opinion avec réserve au rapport financier 2016, précisant qu'il n'a pu auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des quantités déclarées des substances assujetties aux droits perçus auprès des exploitants de carrières et sablières.

Elle souligne que les états financiers doivent être accompagnés d'un rapport de l'auditeur exempt d'une opinion avec réserve et qu'elle compte sur notre collaboration pour que les années subséquentes soient libres de ce genre d'opinion.

- De Marco Lethiecq, directeur général de la Ville de La Tuque, qui dit avoir le plaisir de nous aviser que le comité de priorisation a reçu favorablement notre projet présenté dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2017-2018, et qu'une subvention maximale de 24 000 \$ nous a été consentie.
- De Marc Croteau, sous-ministre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), qui nous informe qu'un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations survenues au printemps 2017 a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 23 juin 2017.

Il précise que des consultations publiques sur ce projet ont eu lieu le 10 juillet dernier dans chacune des régions concernées

- De monsieur Yves Poulin, résident au 954, chemin du Lac-Mékinac, qui nous fait part de son désaccord quant à la modification du tracé du chemin du Lac-Mékinac près du numéro civique 556, en y spécifiant les raisons.
- De Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui, à la suite de la recommandation de notre députée, à le plaisir de nous informer qu'il accorde un montant de 5 858 \$ pour les travaux présentés dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

2017-08-128

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

2017-08-129 **Plainte sur la modification du tracé sur le chemin du Lac-Mékinac**

Considérant la plainte formulée auprès de la municipalité quant au danger que représente la modification du tracé du chemin du Lac-Mékinac près du numéro d'immeuble 556;

Considérant que la construction de cette nouvelle section sur les terres du domaine de l'État a été autorisée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de transmettre audit ministère ainsi qu'à la députée de Laviolette madame Julie Boulet, une copie de cette lettre datée du 26 juillet 2017, résumant clairement la problématique liée à la modification de ce tracé.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 8 606,46 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 25 juin et du 2, 9, 16 et 23 juillet 5	560,03
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de juillet	900,00
Hydro-Québec	Électricité hôtel de ville	723,91
Hydro-Québec	Éclairage public, électricité patinoire garage	582,72
Xerox Canada Ltée	Photocopies	90,51
Goforest inc.	Remboursement taxes mise à jour évaluateur	114,35
Gestion Labrek (1990) inc	Remboursement taxes mise à jour évaluateur	518,89
Robert Trudel	Remboursement taxes mise à jour évaluateur	97,24
Groupe financier Les rives	Remboursement taxes mise à jour évaluateur	18,81

2017-08-130 Sur la proposition d'Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2017-08-131 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 7 août 2017 totalisant 55 958,64 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 045,20
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	356,04

Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	356,04
Caroline Naud	Rémunération et allocation	356,04
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	356,04
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	356,04
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	356,04
Salaire journaliers	Refaire toiture garage étendre gravier au parc du Presbytère et déplacement	630,42
Salaire hygiène du milieu	Préposé écocentre et déplacement	187,51
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	288,00
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	103,68
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	111,18
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
L'Union-Vie Compagnie		
Mutuelle d'assurance	Assurance collective	816,46
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,89
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Petite caisse	Produit d'entretien	10,40
Paul Doucet	Allocation rencontre CCU 25 juillet	15,00
Réjean Lahaie	Allocation rencontre CCU 25 juillet	15,00
Yves Paquette	Allocation rencontre CCU 25 juillet + dépl.	31,32
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures juillet transport conteneur écocentre 4 fois et collecte des encombrants	7 174,73
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie juin et inspecteur entente et frais déplacement juin et vidange boues de fosses septiques mai	12 808,65
Grégoire Richard	Collecte des ordures lacs 3 ^e versement	2 000,00
Laurentide Re/Sources	Bacs RDD (résidus domestiques dangereux) produits refusés	227,20
La Coop Univert	Sacs asphalte réparation ch des Sables	176,74
Les Excavations Jovanex inc	Pierre ronde entrée hôtel de ville	94,97
Xerox Canada Ltée	Photocopies	79,06
Hydro-Québec	Éclairage public	502,83
Association du Lac Missionnaire	Aide financière entretien sentier multifonctionnel lac du Missionnaire	150,00
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien	24,06
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	2 043,68
Mach. W. St-Arnault & fils	Débroussaillage ch. Lac-aux-Sleighs	10 794,72
Mach. W. St-Arnault & fils	Entretien écocentre et site de valorisation secteur Missionnaire	392,36
Mach. W. St-Arnault & fils	Transport matériaux parc du Presbytère	218,46
Lettrage Plamondon	Pancarte pour secteur « Anse à vache »	186,03
Medias transcontinental SENC	Avis public « Entrée en vigueur de 2 règlements de zonage »	447,25

Mach. W. St-Arnault & fils	Chemin du Lac-aux-Sleighs : Réfection de 2 ponceaux et rechargement	11 500,38
Mach. W. St-Arnault & fils	Préparation terrain pour concassage Lac du Missionnaire	1 629,77

Paiements pré-autorisés

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations juin	461,18
	Cotisations juillet	576,48
Xerox Canada	Location photocopieur 3 mois	631,85

2017-08-132 Abattage d'arbres au parc du Presbytère

Considérant que les bouleaux du parc du Presbytère sont affectés par de la pourriture au niveau du pied, ce qui fragilise leur stabilité, principalement par grand vent;

Considérant qu'ils représentent un danger pour les personnes qui circulent dans ce secteur;

Considérant que Jacques Bellemare et Guy Saint-Arnaud ont offert de les abattre sans frais et de nettoyer le terrain pour le laisser en bon état;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et résolu, que le conseil municipal accepte l'offre précité.

Madame Hélène Bellemare ne vote pas sur cette décision.

2017-08-133 Réparation des marches de pierre à l'hôtel de ville

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal accepte la soumission de Patrick Gagnon de Gagnon paysagiste inc, au montant de 1850 \$ plus taxes, concernant les travaux de réparation des marches de pierre instables à l'entrée du bureau municipal, en autant qu'ils soient garantis deux ans.

2017-08-134 Journée de formation – Zones de contraintes naturelles et aménagement du territoire : Nos CCU sont-ils à jour?

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu, d'autoriser Godfrey Plachta, président du CCU (comité consultatif d'urbanisme), à s'inscrire à la journée de formation qui sera dispensée par l'Association québécoise d'urbanisme à Nicolet en septembre 2017, et de payer tous les frais inhérents à cette activité.

2017-08-135 **Soumission des Pépinières Y. Yvon Auclair & Fils enr.**

Sur la proposition d'Hélène Bellemare, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu, d'accepter la soumission de 2 878 \$ plus taxes, présentée par Les Pépinières Y. Yvon Auclair & Fils enr., en rapport avec la vente de végétaux, et d'amendement de sol (incluant le transport), relatifs au projet d'aménagement du parc de Grande-Anse.

Il est également résolu d'accepter l'esquisse produite représentant la disposition de ces plantes à ce parc.

2017-08-136 **Installation d'un luminaire de rue**

Sur la proposition de Jean-Paul Rheault, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise l'installation d'un luminaire de rue près du numéro civique 3805 route 155 pour accroître la sécurité routière.

2017-08-137 **Demande au ministère des Transports du Québec – Circulation des véhicules tout terrain motorisés**

Considérant que le chemin Saint-Joseph est sous juridiction du MTQ (ministère des Transports du Québec) et que la circulation de VTT en est autorisée sur une section;

Considérant que les amateurs de VTT provenant du lac Dumont et du lac V'limeux réclament l'accès aux services (épicerie, station-service, restaurant, auberge) via le chemin Saint-Joseph, et que plusieurs d'entre eux se rendent déjà au village de Saint-Joseph-de-Mékinac sans qu'aucun incident malheureux ne se soit produit;

Considérant que le conseil municipal appuie leur requête, jugeant qu'elle ne menace nullement la sécurité publique et que son acceptation irait de pair avec la vocation récréotouristique de la région;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande au ministère des Transports s'il pouvait prolonger la partie du chemin Saint-Joseph sur laquelle est autorisée la circulation des véhicules tout terrain motorisés, jusqu'au début du chemin du lac V'limeux.

2017-08-138 **Demande au ministère des Transports**

Considérant que le panneau lumineux clignotant qui indiquait la limite maximale permise de 50 km/h et la vitesse réelle à laquelle les conducteurs roulaient, installé par le ministère des Transports sur le chemin Saint-Joseph, a été retiré après quelques semaines seulement;

Considérant que ce panneau rencontrait les objectifs pour lesquels le conseil municipal avait demandé sa mise en place soit : la sécurité routière et le respect de la population locale;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, de demander au ministère des Transports du Québec s'il pouvait remettre le panneau en question, par mesure de sécurité pour le village de Saint-Joseph-de-Mékinac.

Clôture de la séance

2017-08-139 Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.